



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23997
26 mai 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 MAI 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LA REPRESENTANTE PERMANENTE DU
CANADA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Etant donné que la situation reste dangereuse en Bosnie-Herzégovine et dans les autres anciennes Républiques de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie, j'ai reçu ordre de mon gouvernement de demander que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence en vue d'imposer des sanctions économiques, commerciales et relatives aux livraisons de pétrole à l'encontre des autorités de Belgrade et d'étudier des mesures qui permettraient à des convois de secours escortés par les Nations Unies de parvenir jusqu'aux civils en Bosnie-Herzégovine et d'ouvrir l'aéroport de Sarajevo à des fins humanitaires.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

Représentante permanente

(Signé) Louise FRECHETTE
